

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Grand-oral-le-grand-n-importe-quoi>



école & société

Grand oral : le grand n'importe quoi !

- Réforme Bac/Lycée GT -

Publication date: mardi 22 juin 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

L'épreuve orale finale devait être le point d'orgue du bac 2021 nouvelle formule. La mise en oeuvre de cette nouvelle épreuve a pourtant connu de nombreux dysfonctionnements, et maintenant, c'est la passation de l'épreuve elle-même qui collectionne les incidents.

Le SE-Unsa demande depuis plusieurs mois l'annulation de cette épreuve pour cette session qui n'a pas pu être préparée dans de bonnes conditions du fait de la crise sanitaire. Le vaisseau amiral de la réforme est devenu une véritable galère, comme en témoignent de nombreuses remontées de terrain.

Un manque d'anticipation pour la mise en oeuvre

La mise en oeuvre du *grand oral* était mal engagée dès 2018 : définition floue de l'épreuve, programmes trop lourds dans les spécialités pour prendre le temps de préparer les élèves pour ces nouvelles compétences d'expression orale, absence de formations dédiées pour les enseignants qui assuraient cette préparation...

Dans l'académie de Lille, la formation pour les enseignants n'était prévue par exemple que le 14 et le 15 juin, une semaine avant l'épreuve.

En plus de ce manque d'anticipation, la crise sanitaire a engendré des inégalités entre établissements et entre régions (pour celles qui étaient en demi-jauge notamment), tandis que l'incertitude sur la possibilité d'organiser les épreuves terminales du bac 2021 inquiétait tant les familles que les élèves et les personnels.

Des difficultés pour l'organisation pratique

Dans de nombreuses académies, des dysfonctionnements ont nui à un déroulement serein de cette épreuve orale finale.

Dans l'académie de Versailles, les convocations pour les enseignants sont souvent arrivées en retard, ne permettant pas de prévenir d'éventuelles erreurs ou absences.

Dans l'académie de Lille, des enseignants ont pu être convoqués à 50 kilomètres de chez eux pour faire passer un seul élève.

Dans l'académie de Grenoble, on a pu avoir des décalages entre des convocations reçues par les élèves et celles reçues par les enseignants.

Dans l'académie de Caen, des professeurs ont dû assurer des oraux pour des sujets qu'ils n'enseignaient pas en spécialité.

Des jurys qui ne respectent pas la composition réglementaire.

Alors que les enseignants de français et de philo devaient être épargnés au maximum pour tenir compte de leur charge de correction, cela n'a pas été respecté partout. De nombreux collègues enseignant en spécialité ne sont pas convoqués alors qu'on a convoqué des collègues qui ne connaissent pas les programmes puisqu'ils ne les ont jamais enseignés.

Des solutions de dernière minute se bricolent dans les centres d'examen, hors de tout respect des textes.

Les services administratifs, qui ont subi de nombreuses suppressions de postes, ne peuvent être blâmés pour le manque d'anticipation de ces épreuves qui ont mobilisé un nombre bien plus important d'enseignants que lors des années précédentes, où les oraux ne concernaient que certaines séries. Le ministre, en faisant fi des difficultés réelles dans le but d'afficher la réussite de sa réforme, met en difficulté l'ensemble de ses personnels et des candidats.

Seul le sens du Service public des agents permet encore à la maison Éducation nationale de tenir debout. Mais cette épreuve laissera des traces.